



Assemblée générale

Distr. générale
24 avril 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Points 139 et 140 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2024

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2024

Titre VIII Services communs d'appui

Chapitre 29C Bureau de l'informatique et des communications

Programme 25 Services de gestion et d'appui

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022**.	4
Orientations générales	4
Programme de travail	8
Sous-programme 1. Stratégie et innovations technologiques	8
Sous-programme 2. Appui aux opérations	13
Sous-programme 3. Solutions institutionnelles	18
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024***.	23
Vue d'ensemble.	23

* [A/78/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Direction exécutive et administration	29
Programme de travail	32
Sous-programme 1. Stratégie et innovations technologiques	32
Sous-programme 2. Appui aux opérations	33
Sous-programme 3. Solutions institutionnelles	35
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2024	37
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle	38

Avant-propos

Alors que l'Organisation opère sa transformation numérique dans un environnement numérique qui évolue à toute vitesse, le Bureau de l'informatique et des communications a harmonisé son projet de budget-programme pour 2024 afin de répondre à ces besoins. La transformation numérique est nécessaire à la survie et à l'exécution du mandat. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a accéléré le rythme des changements et renforcé l'importance de la technologie pour ce qui est du travail à distance, de la collaboration numérique et de l'adoption généralisée des technologies.

Le Bureau a répondu aux besoins de l'Assemblée générale en matière de réunions hybrides, d'appui à l'informatique en nuage et d'élaboration d'un plan pour l'architecture de données en application de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout. Le soutien aux opérations sur le terrain s'est poursuivi afin d'améliorer la perception de la situation et de donner corps à une nouvelle vision de la transformation numérique du maintien de la paix. Ces activités constituent le socle sur lequel le Bureau s'appuiera pour répondre avec agilité aux besoins nouveaux et futurs.

Après une large consultation, le Bureau a élaboré la nouvelle stratégie Informatique et communications, qui présente un plan quinquennal visant à exploiter la puissance de la technologie et des données et d'exécuter ainsi le mandat de façon plus efficace.

Afin de tenir compte des évolutions attendues, en 2024 le Bureau poursuivra ses efforts visant à opérer une transformation numérique stratégiquement orientée, en se concentrant sur les gains d'efficacité obtenus grâce à l'amélioration de l'infrastructure, au renforcement de la sécurité de l'informatique et des communications, à l'innovation ciblée et à un alignement sur l'exécution du mandat grâce à l'utilisation accrue des données.

On poursuivra le renforcement des mécanismes de gouvernance afin qu'ils puissent répondre à l'ensemble des besoins de l'Organisation des Nations Unies, et un dispositif d'application du principe de responsabilité sera élaboré et mis en œuvre.

De nouvelles technologies sont nécessaires pour permettre aux utilisateurs de l'ensemble de l'Organisation de mieux recueillir et découvrir des données et de mieux les développer, les protéger, les partager et les analyser, en tirant parti d'un cadre d'interopérabilité abouti.

Le Bureau continuera de mener des dialogues constructifs avec les États Membres et toutes les entités du Secrétariat, la collaboration étant essentielle pour que la technologie soit en mesure d'accélérer l'exécution des mandats.

Le Sous-Secrétaire général
Bureau de l'informatique et des communications
(*Signé*) Bernardo **Mariano, Junior**

A. **Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022**

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 29C.1 Le Bureau de l'informatique et des communications est chargé des activités relatives à l'informatique et aux communications. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions 63/262 et 72/266 B. Les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont montré de manière flagrante combien l'informatique et les communications étaient essentielles à la continuité des opérations et à l'exécution des mandats, aussi bien au Secrétariat que dans les organismes intergouvernementaux.

Stratégie et facteurs externes pour 2024

- 29C.2 En 2024, le Bureau continuera de mettre en œuvre des programmes destinés à servir un objectif stratégique, à savoir créer un environnement caractérisé par l'interopérabilité qui favorise la circulation efficace de l'information dans toute l'Organisation de façon à faciliter l'exécution cohérente et intégrée des mandats, où l'informatique et les communications sont vues comme un ressort opérationnel et stratégique essentiel des activités de l'ONU et où cette dernière est protégée contre les menaces en matière de sécurité informatique, qui prennent rapidement de l'ampleur.
- 29C.3 Rares sont les activités de l'Organisation qui ne reposent pas sur la technologie. Le Bureau poursuit la mise en place d'un réseau mondial résilient et sécurisé ainsi que de systèmes, de plateformes et d'applications informatiques qui favorisent la collaboration et la communication au Secrétariat et dans l'ensemble du système des Nations Unies. Il est essentiel de trouver un équilibre entre les services et solutions institutionnels qui sont fournis de manière centralisée et les services et solutions qui sont fournis au plus près du point d'exécution : c'est l'un des principes de la réforme de la gestion. En 2024, le Bureau fera en sorte que les capacités opérationnelles des solutions informatiques soient préservées, sécurisées et résilientes. Il appuiera également l'exécution des mandats des entités du Secrétariat en concevant et en déployant, dans les domaines de l'informatique et de la gestion des données, des services et des solutions innovants qui facilitent la mise en œuvre des programmes.
- 29C.4 Comme l'a montré le passage au télétravail pendant la pandémie de COVID-19, l'adoption de plateformes hébergées dans le cloud, qui permettent aux membres du personnel d'échanger et de collaborer où qu'ils se trouvent, a beaucoup aidé l'Organisation à s'adapter à de nouvelles méthodes de travail. L'abandon progressif des anciennes applications au profit de plateformes institutionnelles se poursuivra, tout comme le passage aux services de type cloud, l'idée étant de créer un écosystème informatique plus homogène, cohérent et résilient. À mesure que les services de type cloud évolueront et se généraliseront, ils seront combinés à des technologies innovantes et d'avant-garde pour améliorer l'expérience utilisateur et renforcer l'interopérabilité. Il convient toutefois de noter qu'une utilisation accrue de la technologie expose l'Organisation des Nations Unies à des risques et menaces supplémentaires. Le Bureau continuera donc d'adopter une approche équilibrée qui tienne compte des politiques, des personnes, de la sécurité informatique et de l'exécution opérationnelle.
- 29C.5 Dans le contexte spécifique de la sécurité informatique, qui est l'un des principaux domaines d'activité du Bureau, les menaces ne cessent de gagner en ampleur, en omniprésence et en complexité. En réponse, le Bureau a commencé à déployer des capacités proactives de chasse aux menaces pour remplacer les systèmes réactifs de détection des intrusions qui étaient utilisés jusqu'alors. Cette transition a eu pour effet de réduire la dépendance à l'égard des prestataires de services extérieurs et de renforcer les effectifs qui s'occupent exclusivement des opérations de l'ONU. D'autres initiatives essentielles nécessitant des efforts importants sont aussi en cours,

notamment la compartimentation des réseaux, qui permet de circonscrire les menaces et de limiter l'impact des attaques réussies, la mise à niveau de diverses solutions de sécurité visant à protéger les appareils des utilisateurs finaux, les identités numériques et les services de type cloud, ainsi que l'intensification des campagnes interactives de sensibilisation.

- 29C.6 Le Bureau soutiendra l'action menée pour faire de l'ONU une organisation qui tire plus efficacement parti des données et des informations disponibles en vue d'éclairer la prise de décisions et l'élaboration des grandes orientations. Les travaux qu'il effectuera dans ce cadre seront conformes à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, qui est l'un des cinq axes de changement définis par le Secrétaire général. Pour que les données soient utilisées efficacement dans l'ensemble du Secrétariat, il faut une action transversale, et le Bureau chapeaute toutes les activités liées à la technologie et à la mise en place de services et de capacités qui facilitent l'utilisation des données à l'appui des programmes de l'Organisation. Tout en contribuant à de nombreux domaines de travail connexes, le Bureau jouera un rôle moteur dans la création de solutions technologiques propres à favoriser l'échange, la réconciliation, le stockage et la gouvernance des données. Il continuera aussi de mettre en place des solutions d'analyse et de gestion de données et de concevoir les normes et l'architecture associées de façon à adopter une approche cohérente des données. Il s'emploiera à améliorer l'utilisation des données au niveau stratégique comme au niveau tactique, à l'échelle institutionnelle comme sur le plan individuel, au point d'exécution. Il offrira un appui dans des domaines tels que l'élaboration de politiques et la gouvernance de la gestion de l'information. De plus, la poursuite du passage aux services de type cloud sera déterminante pour la mise en œuvre de la Stratégie d'exploitation des données ; en effet, ces services réduisent les obstacles qui empêchent de combiner et de partager des données et ils permettent à de multiples entités du Secrétariat, ainsi qu'aux États Membres et aux partenaires, d'enrichir et d'améliorer les jeux de données dans tous les domaines d'activité de l'Organisation.
- 29C.7 L'innovation est l'un des principaux domaines d'activité du Bureau, qui continuera de fournir un accès aux technologies susceptibles de répondre à un large éventail de besoins dans l'Organisation. Les technologies d'avant-garde, comme l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs et la vision par ordinateur, soutiendront l'action de l'Organisation et l'exécution des mandats au niveau mondial, par l'intermédiaire, par exemple, de systèmes d'apprentissage automatique permettant de réduire les tâches manuelles. L'intelligence artificielle conversationnelle a déjà été utilisée pour assurer un accès plus intuitif et plus efficace à l'information. Ces solutions serviront d'élément fondateur et sont conçues de manière à pouvoir être intégrées aux différents systèmes utilisés dans l'Organisation.
- 29C.8 Le Bureau poursuivra ses travaux dans le domaine de la transformation numérique et renforcera la gestion des projets et des programmes afin que tous les projets liés à l'informatique et aux données soient exécutés conformément aux méthodologies de gestion des projets et des programmes en vigueur dans le secteur. Il assurera de façon systématique la gestion des relations avec les partenaires, tant au Secrétariat qu'à l'extérieur.
- 29C.9 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau continuera de travailler avec les organismes, fonds et programmes. Cela se fera par l'entremise du Réseau Technologie et numérique du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, qui est coprésidé par le Sous-Secrétaire général et Directeur général de l'informatique et des communications et sert de mécanisme permettant de collaborer, d'harmoniser les services proposés et d'étudier la possibilité de fournir des services informatiques communs. Le Bureau continuera aussi d'assurer l'accès du personnel des organismes, fonds et programmes des Nations Unies aux plateformes du Secrétariat afin de faciliter la collaboration entre entités des Nations Unies et de renforcer la cohérence dans l'exécution des mandats.
- 29C.10 En ce qui concerne les facteurs externes, le Bureau a pris en compte les risques applicables mis au jour dans son inventaire des risques et, par conséquent, l'hypothèse ci-après a été retenue lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2024 : le montant des contributions volontaires suffira à compléter le budget ordinaire aux fins de l'exécution des activités du Bureau.

- 29C.11 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Il continuera de coordonner et d'accueillir des événements, en distanciel et en présentiel, afin de promouvoir le rôle des femmes dans le secteur des technologies au Secrétariat et de mettre en évidence les contributions des femmes à l'exécution des mandats dans tous les programmes.
- 29C.12 En application de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Bureau continuera d'améliorer l'accessibilité des applications institutionnelles et des sites Web publics pour les personnes en situation de handicap, notamment en ajoutant des fonctionnalités aux sites Web et applications existants, en les rectifiant ou en les configurant conformément aux Règles concernant l'accessibilité des sites Web des Nations Unies.

Conséquences de la pandémie de COVID-19 et enseignements tirés

- 29C.13 La poursuite de la pandémie en 2022 a eu des conséquences limitées sur l'exécution des mandats du Bureau. Les membres du personnel de l'Organisation ont continué d'avoir recours à des modalités de travail en distanciel et hybrides et ont adopté des plateformes hébergées dans le cloud, ce qui leur a permis d'échanger et de collaborer où qu'ils se trouvent et a beaucoup aidé l'Organisation à s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement.
- 29C.14 Le Bureau continue de tirer parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie. En particulier, bon nombre des systèmes, services et technologies dont une main-d'œuvre en pleine mutation aurait besoin pour travailler à distance ou selon des modalités hybrides n'avaient pas été envisagés auparavant à l'échelle requise par la pandémie : il a donc été nécessaire de revoir les plateformes institutionnelles et d'autres solutions de productivité conçues pour le télétravail et d'adapter le cycle de remplacement des équipements informatiques ainsi que les cahiers des charges. La pandémie a aussi mis au jour des risques supplémentaires liés à la sécurité de l'informatique et des communications, tels que l'utilisation accrue d'une grande variété d'appareils en différents lieux, y compris des appareils personnels et donc non pris en charge. Pour atténuer ces risques, le Bureau s'emploie à établir et à mettre à jour des politiques et des normes et à prendre des mesures technologiques pour gérer les risques de sécurité liés à l'utilisation des technologies qui découlent d'un paysage informatique moins normalisé. De même, le nombre des réunions virtuelles et hybrides organisées et appuyées par le Secrétariat au bénéfice des organes intergouvernementaux a considérablement augmenté par rapport aux niveaux d'avant la pandémie, ce qui a supposé des changements dans la technologie et les pratiques, qui continueront d'être évaluées et adaptées en réponse aux besoins et aux demandes des États Membres. Un autre enseignement tiré a été le besoin accru de collaboration et de partenariat avec les unités administratives (informatique et communications) dans l'ensemble du Secrétariat afin de soutenir et de faire progresser le numérique et de tirer parti de ses avantages d'une manière qui corresponde à sa croissance et aux évolutions dans l'environnement technologique, y compris, par exemple, l'analyse axée sur les données, l'automatisation et les technologies fondées sur le cloud.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 29C.15 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

63/262	Technologies de l'information et des communications ; progiciel de gestion intégré ; sécurité, reprise après sinistre et continuité des opérations	69/262, sect. II	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015 : Informatique et communications à l'Organisation des Nations Unies
--------	--	------------------	---

70/248 A, sect. V Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 : Informatique et communications à l'Organisation des Nations Unies

71/272 B, sect. III Questions spéciales relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017 : état d'avancement de l'application de la stratégie Informatique et communications de l'Organisation des Nations Unies

72/262 C, sect. I Questions spéciales relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 : État d'avancement de l'application de la stratégie Informatique et communications de l'Organisation des Nations Unies

Produits

29C.16 On trouvera dans le tableau 29C.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 29C.1

Produits de portée générale retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	–	1	1	1
1. Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'application de la stratégie Informatique et communications de l'Organisation des Nations Unies	–	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	3	8	3	3
Réunions ou séances :				
2. Cinquième Commission	1	2	2	2
3. Comité du programme et de la coordination	1	3	1	1
4. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	3	2	2

Activités d'évaluation

29C.17 Pour établir le plan-programme pour 2024, on s'est appuyé sur une évaluation de la conformité des systèmes et des services informatiques avec l'architecture en place, que le Bureau a réalisée en 2022.

29C.18 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements de l'évaluation mentionnée plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2024. Il a ainsi été signalé que les sites Web publics étaient conformes à 100 %. Selon les données communiquées, les autres systèmes étaient conformes à 84 % en ce qui concerne l'utilisation des normes TIC et à 77 % en ce qui concerne l'architecture d'ensemble. Compte tenu des enseignements tirés, le Bureau et son équipe de gestion de la relation client organiseront chaque année des activités visant à améliorer le respect des règles dans l'ensemble du Secrétariat.

29C.19 Il est prévu que le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le Département de l'appui opérationnel et le Bureau de l'informatique et des communications procèdent à une évaluation de l'autoévaluation de la sécurité informatique en 2024.

Programme de travail

Sous-programme 1

Stratégie et innovations technologiques

Objectif

- 29C.20 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de faciliter la mise à la disposition de l'Organisation d'un espace numérique novateur, sécurisé et unifié.

Stratégie

- 29C.21 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on continuera de mettre en place des stratégies, des politiques et des modalités de gouvernance et on s'emploiera notamment à élaborer des stratégies technologiques conformes aux priorités de l'Organisation, à mettre en place des procédures et des directives techniques et à passer en revue les normes et l'architecture. Plus précisément :
- a) Fournir à l'Organisation des services consultatifs portant sur les technologies de l'information, l'innovation et la gestion de l'information et des données ;
 - b) Élaborer des plans d'action pour envisager et définir la manière dont les technologies devraient être utilisées dans l'Organisation à l'appui de ses principaux mandats (voir alinéa 3, sect. II de la résolution [69/292](#) de l'Assemblée générale), en tenant compte de ses besoins, des objectifs stratégiques et de l'innovation ;
 - c) Coopérer étroitement avec les clients de l'ONU afin de recenser leurs principaux besoins et leurs principales difficultés en matière de données, d'informations et de technologies et, en étroite collaboration avec les partenaires internes et externes, leur proposer des solutions technologiques novatrices, intégrées et sécurisées, telles que l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique et la technologie des registres distribués, et créer un environnement favorable pour répondre aux besoins des clients ;
 - d) Aider les entités des Nations Unies à réduire le niveau de risque pour l'image, les ressources, les données, les opérations et la sécurité du personnel et des biens de l'Organisation et à veiller à ce que les risques informatiques n'entravent pas l'exécution des mandats ni ne nuisent à l'aide apportée aux États Membres, en fournissant des directives de sécurité précises, en procédant à des examens de la sécurité des systèmes et en organisant des formations de sensibilisation à la sécurité de l'information ;
 - e) Promouvoir les campagnes relatives à la sécurité de l'information, encourager l'utilisation de fonctions de sécurité de pointe, appuyer et instaurer des mesures de sécurité et renforcer les capacités de gestion proactive des menaces ;
 - f) Étendre et renforcer le contrôle et la coordination de la sécurité de l'informatique et des communications dans d'autres lieux ;
 - g) Mettre en place le programme relatif aux logiciels libres, qui vise principalement à favoriser l'adoption et l'utilisation de ces logiciels, à concevoir des processus pour tirer parti des contributions reçues et diffusées par la communauté du logiciel libre et à créer des liens avec les réseaux toujours plus nombreux de cette communauté dans les secteurs public et privé ;
 - h) Promouvoir une utilisation efficace des données, faciliter l'accès aux données dans l'ensemble de l'Organisation en tirant parti des technologies récentes, renforcer l'aptitude à exploiter et à traiter les données en copilotant la mise en œuvre de la Stratégie d'exploitation des données et encadrer la gestion de l'information et des données.

29C.22 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) les techniques d'innovation et les nouvelles technologies seront mieux connues, et les entités du Secrétariat seront plus à même de s'acquitter de leurs mandats ;
- b) l'Organisation sera plus résiliente, les utilisatrices et les utilisateurs finaux auront plus conscience des menaces et les données et l'infrastructure numériques de l'Organisation seront moins vulnérables ;
- c) la supervision et la coordination de la sécurité informatique seront étendues dans les lieux d'affectation relevant du Secrétariat, notamment à Addis-Abeba, Beyrouth, Santiago et Vienne, et les capacités de base en matière de gestion proactive de la vulnérabilité et de gestion des menaces et des problèmes seront renforcées ;
- d) les entités des Nations Unies exploiteront les informations et les données de manière intégrée, sûre et novatrice ;
- e) un environnement technologique cohérent au Secrétariat grâce au respect des politiques, des procédures et des lignes directrices ainsi que des normes, des stratégies et de l'architecture communes.

Exécution du programme en 2022

Les clients tirent parti de la transformation numérique, de l'innovation technologique et de la gestion de l'information

29C.23 Vecteur de progrès dans tous les domaines d'activité, l'innovation technologique occupe une place fondamentale dans les travaux de l'Organisation. Il s'agit d'élaborer des solutions innovantes qui aident les entités à s'acquitter de leur mandat. Les aspects stratégiques et politiques de la gestion de l'information et de la technologie de l'information sont des volets essentiels de la promotion d'une utilisation efficace et responsable de l'information et des données par les départements et les bureaux. On s'est concentré sur la fourniture de services consultatifs couvrant les services de données, l'innovation technologique et la gestion de l'information en collaborant étroitement avec les entités clientes des Nations Unies afin de recenser leurs principales priorités ou difficultés en matière de données, d'informations et de technologies, de faciliter l'adoption de solutions adaptées à leurs besoins, et de satisfaire aux exigences institutionnelles. On a ainsi fourni des services consultatifs en matière de gestion de l'information (69 entités) et d'innovation technologique (7 entités). Une évaluation complète de la gestion de l'information a été menée pour le Bureau de lutte contre le terrorisme et, pour la Commission économique pour l'Europe, on a procédé à une évaluation de l'état de la sécurité informatique, de la gestion des services liés à l'informatique et aux communications et de la gestion de l'information, et on a formulé des recommandations connexes.

29C.24 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29C.2).

Tableau 29C.2
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)
59 entités ont renforcé la gestion de l'information et 17 entités ont renforcé l'innovation technologique	46 clients ont tiré parti de la transformation numérique et de l'innovation technologique	69 entités ont renforcé la gestion de l'information et 7 entités ont renforcé l'innovation technologique
Le Bureau de l'informatique et des communications a formulé une évaluation et des recommandations qui ont amené l'Équipe	Le Bureau de l'informatique et des communications a formulé une évaluation et des recommandations qui ont amené le Bureau de la	Le Bureau de l'informatique et des communications a formulé une évaluation et des recommandations qui ont amené la Commission

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)
d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes à renforcer la gestion de l'information	Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants et le Bureau du Pacte mondial à renforcer la gestion de l'information	économique pour l'Europe à renforcer les processus et les mécanismes de gestion des services numériques et de gestion de l'information Le Bureau de l'informatique et des communications a formulé une évaluation et des recommandations qui ont amené le Bureau de lutte contre le terrorisme à renforcer la gestion de l'information

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : accès sans discontinuité aux données des Nations Unies pour l'ensemble du personnel

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

- 29C.25 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à renforcer la prise de décision fondée sur des données au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, au Département des affaires économiques et sociales, au Département de l'appui opérationnel, à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ce qui a permis d'atteindre l'objectif prévu à savoir que six entités supplémentaires aient accès à des jeux de données faisant autorité.
- 29C.26 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29C.3).

Tableau 29C.3
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
–	Dans 3 entités (le Bureau des affaires de désarmement, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Section des voyages du Département de l'appui opérationnel), les utilisateurs et utilisatrices ont accès à des jeux de données faisant autorité qui éclairent la prise de décisions	6 entités supplémentaires ont accès à des jeux de données faisant autorité qui aident les utilisateurs à prendre toutes sortes de décisions	Le catalogue de données devient une composante intégrale de l'architecture de données de l'Organisation et est mis à la disposition de 10 entités aux fins de la prise de décisions	Amélioration de l'accès à un inventaire croissant de ressources en matière de données grâce à une classification plus systématique des sources de données

Résultat 2 : gestion améliorée des données de référence de l'Organisation

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

- 29C.27 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à aboutir à une compréhension commune de la gestion et de l'utilisation des données de référence grâce au regroupement des coordonnateurs pour les données de référence de différentes entités et à la mise en route du développement d'un projet pilote de registre des données de référence, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir disposer d'une plateforme initiale de gestion des données de référence accessible aux utilisateurs. L'objectif n'a pas été atteint parce que le groupe de travail sur les données de référence a dû consacrer plus de temps à la mise au jour et à l'évaluation des options et des priorités communes. Le registre pilote de données de référence sera mis en place en 2023.
- 29C.28 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29C.4).

Tableau 29C.4
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
–	L'état actuel des données de référence dans l'Organisation est évalué de manière à recenser les jeux de données de référence des départements	Une compréhension commune de la gestion et de l'utilisation des données de référence par la réunion des coordonnateurs pour les données de référence de différentes entités Le développement d'un registre pilote de données de référence a débuté	Un premier registre des données de référence est mis à la disposition des utilisateurs et utilisatrices Les départements et bureaux ont accès à des données de référence améliorées qui ont été évaluées afin d'en garantir la cohérence et l'exactitude, de réduire au minimum la redondance et de favoriser une compréhension commune de l'utilisation des données	Des capacités techniques renforcées pour la gestion des données de référence sont intégrées dans l'architecture de données institutionnelle Un environnement pilote est mis à disposition pour renforcer les capacités de gestion des données de référence des entités clientes

Résultat 3 : Faire progresser la mise en œuvre du mandat grâce à des partenariats portant sur des technologies innovantes

Projet de plan-programme pour 2024

- 29C.29 L'évolution rapide du secteur des technologies nécessite de nouer des relations structurées avec les principales parties prenantes qui exploitent la technologie et les données pour faire progresser l'exécution des mandats de l'Organisation. On s'est concentré sur l'utilisation de partenariats stratégiques pour renforcer les échanges avec le domaine public. Plus précisément, on a défini cinq axes de travail favorisant l'échange de bonnes pratiques et le partage des connaissances avec la Direction générale de l'informatique de la Commission européenne et on a entamé une collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, dans le cadre de laquelle les jeunes innovateurs partout

dans le monde ont été invités à élaborer des solutions technologiques pour améliorer la santé et le bien-être, en lien avec l'objectif de développement durable n° 3. Comme suite à ces efforts initiaux, on a élargi la collaboration au moyen de concours d'innovation ouverte portant sur des solutions utilisant des données ouvertes, en partenariat avec la Commission européenne, et on a étendu la coordination interinstitutions avec les organismes des Nations Unies afin de développer une plateforme pour les données financières.

Enseignements tirés et changements prévus

29C.30 L'enseignement tiré est le suivant : les solutions open source, en particulier les applications qui peuvent être adaptées à différents cas d'utilisation, peuvent être étendues pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on renforcera les partenariats et on collaborera avec les innovateurs, en particulier les jeunes innovateurs, pour mieux définir les cas d'utilisation et offrir des possibilités de déployer les applications à plus grande échelle.

29C.31 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29C.5).

Tableau 29C.5
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
–	–	<p>Les États Membres ont accès au renseignement financier grâce au renforcement, par les entités des Nations Unies, de leur capacité de collecter, d'analyser et de partager le renseignement</p> <p>Des innovateurs venant du grand public ont soumis des concepts de solutions logicielles libres de droits en lien avec les objectifs de développement durable n° 4 et n° 11 dans le cadre de concours d'innovation ouverte organisés en partenariat avec la Commission européenne</p>	<p>Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida utilise les nouvelles technologies pour sensibiliser le public au VIH/sida en mettant en place des solutions qui font appel à de jeunes innovateurs</p> <p>Dans l'ensemble du système des Nations Unies, renforcement du dialogue sur les questions de transformation numérique et d'innovation grâce à des partenariats avec l'Union internationale des télécommunications</p>	<p>Une intervention renforcée est menée afin de combler les fractures technologiques dans le cadre du projet de transitions justes dans les lieux vulnérables, à l'appui de l'objectif de développement durable n° 11, grâce à des partenariats public-privé et aux mécanismes interinstitutionnels des Nations Unies</p>

Produits

29C.32 On trouvera dans le tableau 29C.6 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29C.6

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

Informatique et communications : politiques et normes relatives au numérique et à la gestion de l'information ; architecture intégrée et mécanisme de contrôle de la conformité ; directives en matière d'analyse et d'innovation pour le contrôle et l'application du principe de responsabilité ; solutions analytiques et technologiques d'avant-garde accessibles aux entités du Secrétariat ; solutions technologiques reproductibles et solutions d'intelligence artificielle conversationnelle ; conseils d'experts aux entités du Secrétariat sur la gestion de l'information ; politiques et procédures relatives à la confidentialité des données et mécanismes de contrôle du respect des principes de confidentialité des données ; plan de reprise après sinistre pour les systèmes essentiels ; cadre de sécurité de l'information dans les entités du Secrétariat, comprenant un document cadre sur la sécurité de l'information et l'évaluation de la sécurité des systèmes et des entités.

Sous-programme 2 Appui aux opérations

Objectif

29C.33 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de parvenir à une infrastructure informatique et à un environnement technologique optimisés pour toutes les entités, qui permettent aux solutions, systèmes et applications technologiques mis à la disposition de l'Organisation d'être utilisés de manière sûre et intuitive.

Stratégie

29C.34 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on continuera de déployer et de mettre à niveau les progiciels et l'infrastructure afin que le Secrétariat et les États Membres puissent obtenir les résultats prévus dans le cadre des activités de l'Organisation. Plus précisément :

- a) Permettre une collaboration et un partage d'informations plus larges en déployant des solutions institutionnelles globales qui offrent aux utilisateurs et utilisatrices une plateforme unique grâce à laquelle ils peuvent tenir des réunions, partager des fichiers et collaborer avec des membres du personnel de l'ensemble du système des Nations Unies ;
- b) Déployer des progiciels et une infrastructure permettant d'appliquer la Stratégie d'exploitation des données grâce à des outils d'analyse en libre-service et à d'autres outils d'analyse évolués ;
- c) Mener et appuyer d'autres initiatives axées sur les données, telles que la plateforme technologique d'appréciation de la situation Unite Aware, dont le déploiement à l'échelle mondiale se poursuivra et qui permettra aux hauts responsables des opérations de paix de prendre des décisions fondées sur des données ;
- d) Poursuivre la mise en œuvre de l'hébergement hybride, qui transforme la manière dont l'Organisation héberge ses données et ses applications, notamment dans le cloud, et regrouper les données de l'Organisation, principalement dans un environnement de cloud administré par l'ONU ;

- e) Créer un service transversal d'assistance aux clients pour mener à bien les activités de gestion de la relation client au Secrétariat et pour fournir un appui 24 heures sur 24 aux applications maison telles que Umoja, Inspira et Unite Mail ;
 - f) Apporter un appui technologique pour les réunions intergouvernementales.
- 29C.35 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) la facilitation de l'exécution par les entités du Secrétariat de leurs mandats respectifs grâce à une infrastructure informatique mondiale moderne, résiliente et sécurisée ;
 - b) une collaboration accrue au sein du système des Nations Unies qui aide le Secrétariat à s'acquitter de ses mandats avec plus de souplesse ;
 - c) un environnement technologique moderne et sécurisé qui simplifie l'accès aux données de l'Organisation et qui sert de base à la mise en œuvre de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données ;
 - d) des créateurs et créatrices de contenus fondés sur les données et des utilisateurs et utilisatrices plus nombreux et hautement compétents qui sont familiarisés avec les systèmes et processus et capables de les utiliser pour produire des analyses de données et les présenter de manière optimale aux décideurs et décideuses ;
 - e) un traitement rapide des problèmes et des demandes, et des utilisatrices et utilisateurs finaux plus satisfaits des services informatiques fournis, ce qui permet d'accroître l'utilisation des outils et d'améliorer la communication avec les clients ;
 - f) un renforcement de l'accès aux réunions intergouvernementales, notamment en matière de participation à distance, de l'accès des services de secrétariat à la rédaction de procès-verbaux et à la traduction et de l'accès d'autres publics à l'interprétation, à la radiodiffusion et à la diffusion sur le Web.

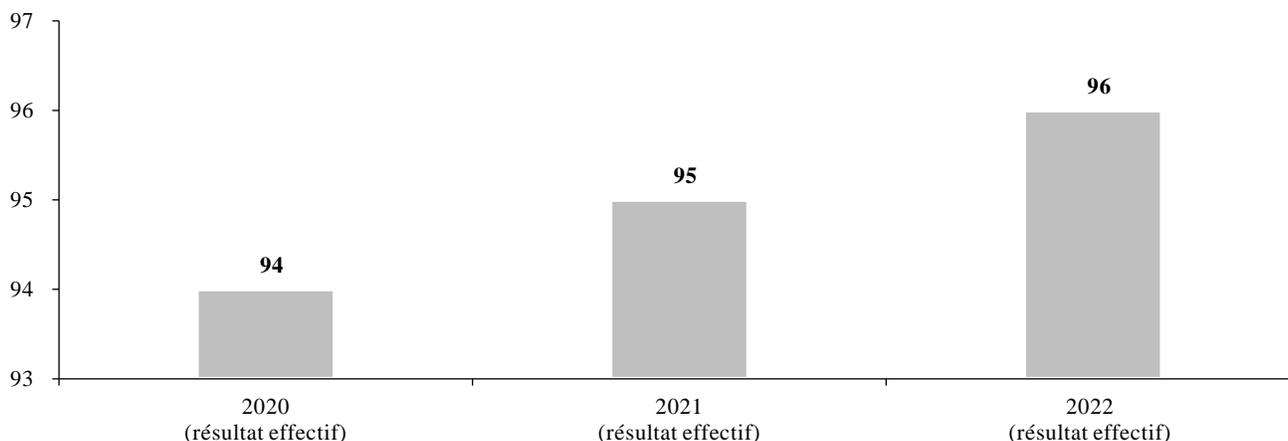
Exécution du programme en 2022

Amélioration de la satisfaction des clients

- 29C.36 Le Pôle Unite d'assistance continue de fournir un appui 24 heures sur 24 aux applications maison telles que Umoja, Inspira Unite Mail, SharePoint et Microsoft Teams. On continue de s'efforcer de maintenir les normes les plus élevées en matière de prestation de services aux clients : les commentaires des clients sont analysés en continu et des mesures correctives ont été prises pour traiter les problèmes qui semblent récurrents. On a entrepris un examen global des dispositifs de remontée hiérarchique et des dispositifs d'appui : des instructions permanentes ont été publiées pour communiquer les nouvelles méthodes de travail à l'ensemble du personnel du Bureau et s'assurer que la satisfaction des clients se maintient aux niveaux ciblés.
- 29C.37 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29C.I).

Figure 29C.I
Mesure des résultats : taux de satisfaction des clients

(En pourcentage)



Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : une meilleure appréciation de la situation pour les décideurs

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29C.38 Les travaux menés au titre du sous-programme ont contribué à la perception de la situation grâce à l'utilisation de la plateforme Unite Aware à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), ainsi qu'à l'amélioration des capacités de perception de la situation médicale à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS), ce qui n'a toutefois pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir la mise à disposition de la plateforme Unite Aware dans quatre opérations de paix supplémentaires. L'objectif n'a pas été atteint en raison d'un changement de gouvernance, le programme de perception de la situation relevant désormais de la Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies du Département des opérations de paix. Ce changement a entraîné une révision des plans de déploiement et une nouvelle approche de l'amélioration de la perception de la situation dans les opérations de paix.

29C.39 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29C.7).

Tableau 29C.7
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
La plateforme Unite Aware est mise à la disposition de la MINUSCA	La MINUSCA continue d'avoir une bonne appréciation de la situation, notamment au moyen de nouveaux modules favorisant une bonne perception	L'appréciation de la situation est facilitée à l'UNFICYP Les capacités de perception de la situation sur le plan médical sont renforcées à la	La plateforme Unite Aware est mise à la disposition de 3 opérations de paix supplémentaires	La plateforme Unite Aware est disponible en fonction des déploiements supplémentaires dans les missions, en application des accords et priorités de

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
	de la situation sur le plan médical et de nouveaux modules de formation en ligne mis à disposition sur la plateforme	MINUSMA et à la MINUSS		gouvernance du Département des opérations de paix

Résultat 2 : modernisation des communications vocales

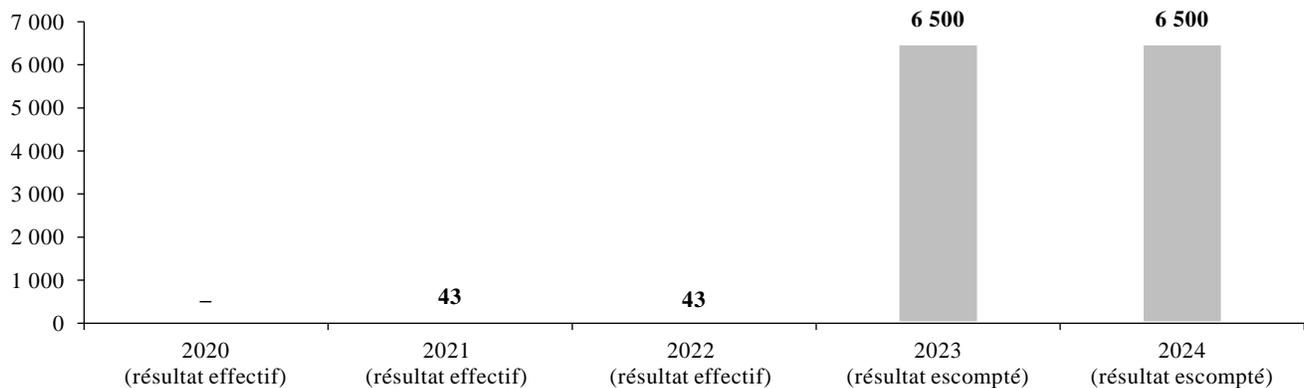
Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

- 29C.40 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à un projet pilote donnant à 43 utilisateurs et utilisatrices un accès à des services téléphoniques via Microsoft Teams, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir donner un tel accès à 4 000 utilisateurs. L'objectif n'a pas été atteint en raison du temps supplémentaire nécessaire à l'élaboration de l'étude de faisabilité d'un programme de travail pour l'ensemble du Secrétariat prévoyant la migration du Siège de l'Organisation des Nations Unies et l'approbation du Comité directeur pour l'informatique et les communications avant la mise en œuvre.
- 29C.41 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29C.II).

Figure 29C.II

Mesure des résultats : nombre d'utilisateurs et utilisatrices ayant accès à des services téléphoniques via Microsoft Teams

(Résultat cumulé)



Résultat 3 : amélioration de la couverture de l'infrastructure sans fil pour les délégués et le personnel au Siège de l'Organisation des Nations Unies

Projet de plan-programme pour 2024

- 29C.42 Au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le sous-programme gère la fourniture de services Wi-Fi pour les représentants et le personnel. À ce titre, on assure la maintenance de l'infrastructure Wi-Fi et on apporte une assistance, en veillant à ce que les appareils et les technologies soient configurés de manière optimale pour répondre aux besoins des utilisateurs dans les installations de l'Organisation des Nations Unies. De plus, on s'emploie à résoudre les problèmes ou les perturbations signalés par les utilisateurs du service Wi-Fi.

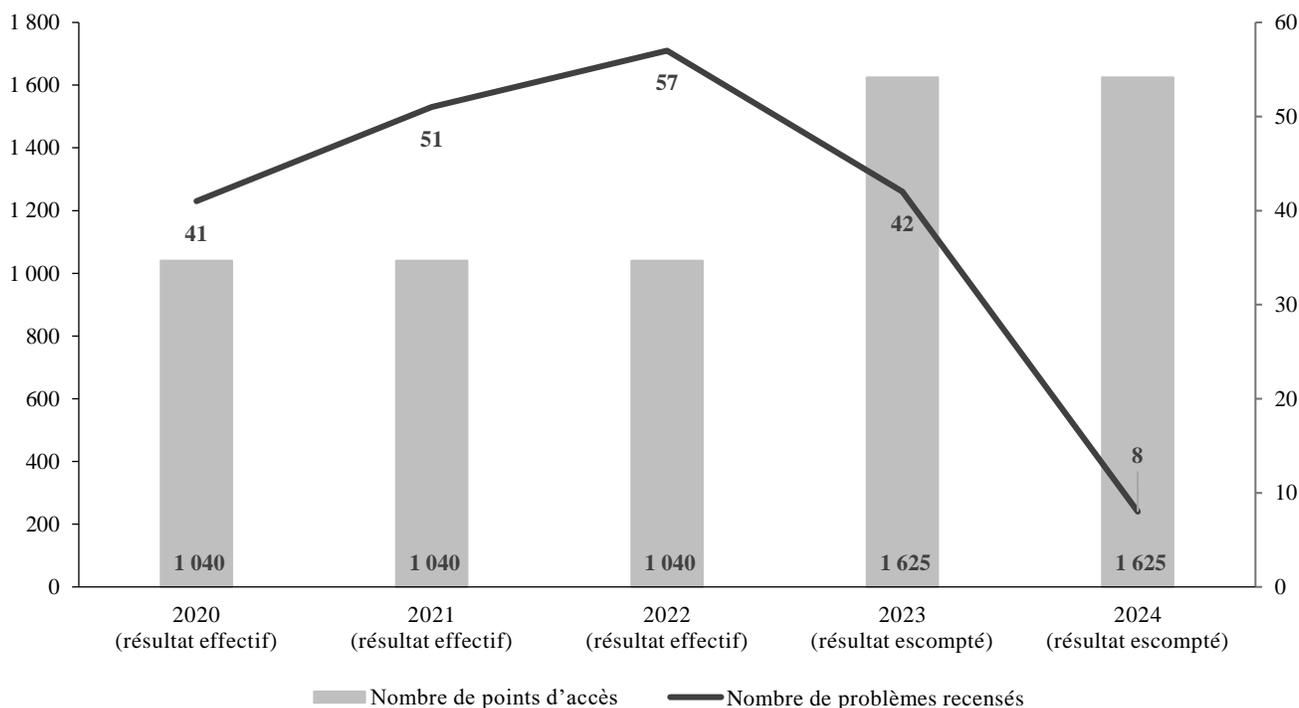
Enseignements tirés et changements prévus

29C.43 L'enseignement tiré est le suivant : comme suite à une évaluation récente de l'ensemble des exigences techniques et non techniques, des risques, des problèmes et des contraintes liés au remplacement de l'infrastructure Wi-Fi existante, la leçon tirée est que la majeure partie de l'infrastructure Wi-Fi actuelle a largement dépassé sa durée de vie utile et n'est plus prise en charge par le fournisseur. Pour appliquer ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on mettra à jour l'infrastructure sur laquelle repose le service Wi-Fi pour répondre aux besoins des représentants et représentantes et de l'ensemble de la communauté d'utilisateurs du Secrétariat. Il est prévu que la mise à jour fournisse une infrastructure sans fil fiable, sécurisée et résistante qui améliorera l'expérience des utilisateurs et utilisatrices et sera capable de s'adapter aux technologies futures. La mise à niveau comprendra également la fourniture de services de données plus performants, capables de prendre en charge la diffusion vidéo en continu et le téléchargement de données à haut débit. La mise à niveau sera axée sur l'optimisation d'une couverture Wi-Fi transparente, résiliente et stable au Siège pour tous les espaces de bureaux, les salles de conférence et les zones désignées. On instaurera aussi des plans d'urgence pour minimiser les interruptions de service pendant la mise à niveau prévue.

29C.44 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29C.III).

Figure 29C.III

Mesure des résultats : l'augmentation du nombre de points d'accès sans fil entraîne une diminution du nombre de problèmes liés au Wi-Fi



Produits

29C.45 On trouvera dans le tableau 29C.8 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29C.8

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures) ^a	12 700	6 930	12 700	12 700
Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts	12 700	6 930	12 700	12 700
E. Activités d'appui				
Informatique et communications : matériel et infrastructures ; logiciels et applications.				

^a La Section de l'appui aux services de radiotélédiffusion et aux services de conférence du Bureau de l'informatique et des communications facilite les services de réunion pour les réunions intergouvernementales à New York uniquement.

Sous-programme 3 Solutions institutionnelles

Objectif

29C.46 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de faciliter l'exécution effective et efficace des mandats des entités du Secrétariat.

Stratégie

- 29C.47 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on s'emploiera à :
- a) Poursuivre le développement d'applications et de solutions logicielles sur mesure qui facilitent l'exécution des mandats et la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre de partenariats avec les entités du Secrétariat et de l'exploitation des technologies émergentes afin de répondre à l'évolution des problèmes rencontrés et des mandats ;
 - b) Soutenir activement la transformation numérique du Secrétariat en concevant des solutions d'automatisation des processus et de gestion des connaissances pour les départements et les bureaux ;
 - c) Mettre en œuvre la Stratégie d'exploitation des données en fournissant des solutions techniques facilitant l'échange de données entre les systèmes grâce à des logiciels institutionnels ;
 - d) Améliorer la gestion de l'identité au moyen de la dématérialisation (cloud), mettre à niveau les solutions de gestion des services, améliorer la gestion des aptitudes, gérer les systèmes d'information sur la sûreté et la sécurité de l'Organisation et concevoir et exploiter la plateforme de gestion du contenu des sites Web.
- 29C.48 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) Les contributions aux objectifs de développement durable seront facilitées grâce à des solutions technologiques, conformément aux mandats ;
 - b) La gestion des capacités en tenue sera renforcée par l'application des recommandations du Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents ;
 - c) L'automatisation des opérations de soutien administratif se poursuivra ;
 - d) Le partage de données avec les parties prenantes sera amélioré, et la coordination et la coopération au Secrétariat et dans l'ensemble du système des Nations Unies seront renforcées ;

- e) Le processus de recrutement sera plus rapide pour le Secrétariat ;
- f) Les agents et agentes responsables de la sécurité auront plus facilement accès à l'information leur permettant de s'acquitter de leurs tâches de protection du personnel dans l'ensemble du système des Nations Unies.

Exécution du programme en 2022

Portail de connaissances financières : mise à disposition de documents financiers faciles d'accès et à jour visant à soutenir le respect des règles, règlements, politiques et procédures de gestion financière

- 29C.49 Le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget apporte des services financiers aux opérations du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies qui suivent des règles, des règlements, des politiques et des procédures de gestion financière rigides. Au titre du sous-programme et en collaboration avec le Département de l'appui opérationnel et le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget, on a développé un portail de connaissances financières pour stocker et gérer numériquement les documents officiels du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget, une fonction de recherche avancée ayant été ajoutée pour aider les utilisateurs et utilisatrices à trouver les informations utiles.
- 29C.50 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29C.9).

Tableau 29C.9
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)
–	–	Documentation financière accessible afin que tous les clients du Secrétariat soient en mesure de respecter les règles, règlements, politiques et procédures de gestion financière

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : des solutions informatiques personnalisées et disponibles en temps utile pour l'exécution des mandats

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

- 29C.51 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la mise au point de trois solutions numériques personnalisées favorisant l'exécution du mandat, soit la fiche d'évaluation de la résilience aux risques de catastrophes, la base de connaissances de la résolution [2589 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité et le compteur de pollution plastique CounterMEASURE II ; l'objectif prévu a ainsi été atteint.
- 29C.52 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29C.10).

Tableau 29C.10
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
<ul style="list-style-type: none"> • Le Département des affaires économiques et sociales utilise le Mécanisme de facilitation de la technologie • La Commission économique pour l'Europe utilise l'application FeedUP@UN (gestion des pertes alimentaires) • Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes utilise la quatrième édition de la solution de suivi du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes utilise la solution relative à la campagne « Pour des villes résilientes » • Le PNUE utilise la solution relative au Partenariat mondial sur les déchets marins • L'ONU DC utilise une plateforme de collecte et d'analyse de données 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes utilise la fiche d'évaluation de la résilience aux risques de catastrophes • Le Département des opérations de paix utilise la base de connaissances de la résolution 2589 (2021) du Conseil de sécurité • Le PNUE utilise le compteur de pollution plastique CounterMEASURE II 	Trois solutions informatiques supplémentaires sur mesure sont disponibles pour soutenir l'exécution des mandats par les entités du Secrétariat	Trois solutions informatiques supplémentaires sur mesure sont disponibles pour soutenir l'exécution des mandats par les entités du Secrétariat

Résultat 2 : amélioration de la sécurité, du multilinguisme et de l'accessibilité des sites Web d'information de l'Organisation et des normes y relatives

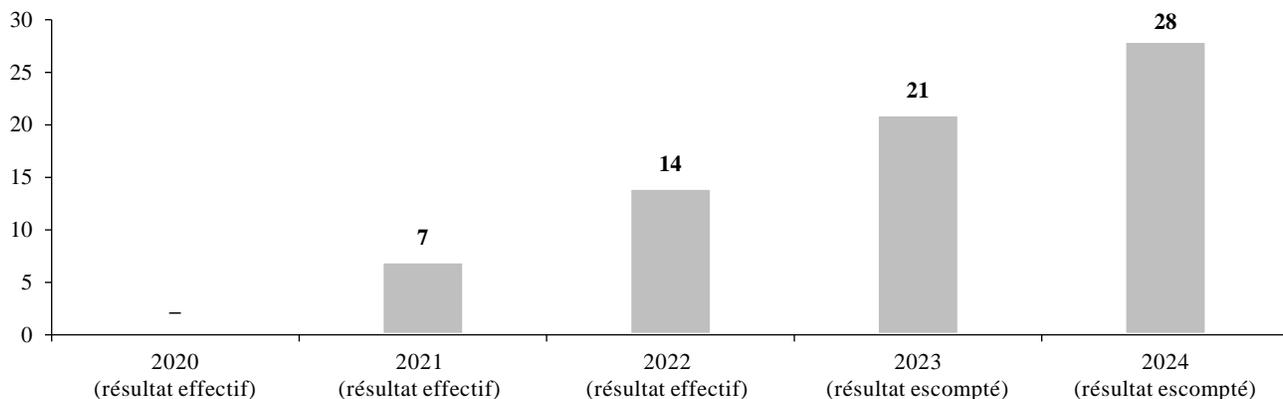
Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29C.53 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a débouché sur l'intégration de sept sites Web supplémentaires à la plateforme de gestion des contenus, dont le système d'administration de la justice, le site du Bureau des commissions régionales à New York, le calendrier des conférences et des réunions, le portail d'urgence et le Centre des Nations Unies pour le développement régional, ce qui a permis d'atteindre l'objectif prévu.

29C.54 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29C.IV).

Figure 29C.IV

Mesure des résultats : nombre de sites Web hébergés sur la plateforme de gestion des contenus (résultat cumulé)



Résultat 3 : solutions d'automatisation des processus et de gestion des connaissances visant à soutenir la transformation numérique du Secrétariat

Projet de plan-programme pour 2024

29C.55 Afin de soutenir la transformation numérique du Secrétariat et l'application de la Stratégie d'exploitation des données, on a fourni de multiples solutions d'automatisation des processus visant à réduire la saisie manuelle des données et les formulaires papier, ce qui se traduit par une diminution des erreurs. Parmi les exemples d'automatisation des processus récemment déployés, on peut citer un système de réservation de postes de travail à l'appui des projets de gestion souple de l'espace de travail, qui permet aux membres du personnel de faire une réservation lorsqu'ils se rendent au bureau, ainsi qu'un registre permettant de faire un suivi des présents officiels reçus par le Secrétariat.

Enseignements tirés et changements prévus

29C.56 L'enseignement tiré est le suivant : il est possible de réduire les doubles emplois dans le développement de solutions informatiques pour les entités. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on améliorera la communication avec les points focaux chargés de l'informatique et des communications dans les départements lors de l'évaluation des besoins opérationnels pour les nouvelles initiatives en matière de numérique afin de créer des possibilités d'exploiter les applications existantes et d'automatiser les processus opérationnels dans l'ensemble du Secrétariat et de limiter ainsi toute duplication des fonctions. Le Bureau encouragera la réutilisation des solutions existantes et apportera un appui technique à cette fin. Il s'agira notamment d'utiliser les solutions existantes et de les étendre à toute l'Organisation, de manière à ce que plusieurs bureaux puissent utiliser la technologie pour soutenir l'exécution de leur mandat. Lorsque les besoins opérationnels montrent qu'il n'existe pas de solution appropriée et qu'un besoin existe à l'échelle de l'Organisation, le Bureau fournira une direction technique et une expertise afin d'appuyer le développement de solutions institutionnelles. On poursuivra sur cette voie de façon à automatiser trois processus par an.

29C.57 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29C.11).

Tableau 29C.11
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
–	–	–	–	3 solutions d'automatisation des processus ou de gestion des connaissances mises à disposition, par lesquelles les départements utilisent des outils d'automatisation des processus pour réduire le temps de traitement et les documents nécessaires et pour simplifier les flux de travail

Produits

29C.58 On trouvera dans le tableau 29C.12 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29C.12
Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

Informatique et communications : solutions de gestion des contenus pour le Secrétariat ; développement en continu de la plateforme de gestion des contenus Web utilisée par les entités du Secrétariat, les missions sur le terrain et les missions permanentes, et apport d'un soutien en la matière, notamment dans les domaines de la sécurité, du respect des normes applicables et du multilinguisme ; solutions centralisées relatives à la gestion des aptitudes et de la performance pour 55 000 utilisateurs environ, comprenant des fonctions supplémentaires liées au recrutement sur le plan national, les contrats de mission des hauts fonctionnaires pour les sous-secrétaires généraux, l'intégration avec l'outil de reconnaissance mutuelle des listes de candidats présélectionnés de l'Organisation ; appui à Umoja, notamment dans les domaines de la gestion du personnel en tenue et de la collecte de fonds ; appui aux solutions de gestion des services fournies à environ 25 500 utilisateurs et utilisatrices ; solutions de sûreté et de sécurité fournies à 78 000 utilisateurs et utilisatrices ; déploiement d'une solution devant permettre d'appuyer l'application de la résolution [2589 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité et d'assurer le suivi des crimes dirigés contre les membres du personnel de maintien de la paix des Nations Unies ; solution dédiée au recrutement de membres de la police locale par la police des Nations Unies dans le cadre des opérations de maintien de la paix ; fonctionnalités supplémentaires pour le Système de suivi des fautes professionnelles aux fins de l'amélioration de la vérification des antécédents des effectifs civils et du personnel en tenue ne relevant pas de l'Organisation des Nations Unies ; capacités d'informatique décisionnelle devant permettre aux missions de renforcer leur efficacité opérationnelle et leur planification stratégique ; solutions visant à soutenir l'exécution du mandat d'entités programmatiques telles que la Commission économique pour l'Europe, le PNUE et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; mécanisme d'intégration des applications utilisé par 52 applications.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024

Vue d'ensemble

29C.59 On trouvera dans les tableaux 29C.13 à 29C.15 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 29C.13

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	25 374,4	24 824,7	–	–	–	–	–	24 824,7	
Autres dépenses de personnel	1 061,8	1 794,3	–	–	935,0	935,0	52,1	2 729,3	
Consultants	272,3	105,1	–	–	–	–	–	105,1	
Voyages du personnel	122,1	153,3	–	–	–	–	–	153,3	
Services contractuels	17 338,9	13 264,7	(85,7)	49,8	561,4	525,5	4,0	13 790,2	
Frais généraux de fonctionnement	6 128,2	11 401,4	–	–	(697,9)	(697,9)	(6,1)	10 703,5	
Fournitures et accessoires	54,2	66,8	–	–	–	–	–	66,8	
Mobilier et matériel	1 369,2	1 815,6	–	–	(207,6)	(207,6)	(11,4)	1 608,0	
Autres changements	2,8	–	–	–	–	–	–	–	
Total	51 724,0	53 425,9	(85,7)	49,8	590,9	555,0	1,0	53 980,9	

Tableau 29C.14

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2024

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2023	182	1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 23 P-4, 35 P-3, 11 P-2/1, 16 G(1°C), 71 G(AC), 2 AL
Changements relatifs aux postes	–	
Effectif proposé pour 2024	182	1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 23 P-4, 35 P-3, 11 P-2/1, 16 G(1°C), 71 G(AC), 2 AL

Note : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; s.o. = sans objet ; SSG = Sous-Secrétaire général(e).

Tableau 29C.15

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2023	Changements				Total	Effectif proposé pour 2024
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SSG	1	–	–	–	–	–	1
D-2	1	–	–	–	–	–	1
D-1	6	–	–	–	–	–	6
P-5	16	–	–	–	–	–	16
P-4	23	–	–	–	–	–	23
P-3	35	–	–	–	–	–	35
P-2/1	11	–	–	–	–	–	11
Total partiel	93	–	–	–	–	–	93
Agents des services généraux et des catégories apparentées							
G(1°C)	16	–	–	–	–	–	16
G(AC)	71	–	–	–	–	–	71
AL	2	–	–	–	–	–	2
Total partiel	89	–	–	–	–	–	89
Total	182	–	–	–	–	–	182

29C.60 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 29C.16 à 29C.18 et dans la figure 29C.V.

29C.61 Comme le montrent les tableaux 29C.16 1) et 29C.17 1), les ressources proposées pour 2024 s'élèvent globalement à 53 980 900 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 555 000 dollars (1 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2023. La variation découle de plusieurs facteurs, à savoir des ajustements techniques, des nouveaux mandats et des mandats élargis ainsi que d'autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 29C.16

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
A. Direction exécutive et gestion	2 854,3	3 092,6	–	–	16,9	16,9	0,5	3 109,5	
B. Programme de travail									
1. Stratégie et innovations technologiques	9 891,2	10 607,4	–	–	861,1	861,1	8,1	11 468,5	

Chapitre 29C Bureau de l'informatique et des communications

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
2. Appui aux opérations	24 014,4	24 164,4	(85,7)	49,8	(180,0)	(215,9)	(0,9)	23 948,5
3. Solutions institutionnelles	14 964,0	15 561,5	–	–	(107,1)	(107,1)	(0,7)	15 454,4
Total partiel (B)	48 869,6	50 333,3	(85,7)	49,8	574,0	538,1	1,1	50 871,4
Total partiel (1)	51 723,9	53 425,9	(85,7)	49,8	590,9	555,0	1,0	53 980,9

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (prévisions)	Changements	Pourcentage	2024 (prévisions)
A. Direction exécutive et gestion	–	–	47,3	–	47,3
B. Programme de travail					
1. Stratégie et innovations technologiques	2 181,2	2 416,5	(64,0)	(2,6)	2 352,5
2. Appui aux opérations	18 098,2	18 631,4	995,7	5,3	19 627,1
3. Solutions institutionnelles	13 744,5	14 750,7	445,6	3,0	15 196,3
Total partiel (B)	34 023,9	35 798,6	1 377,3	3,8	37 175,9
Total partiel (2)	34 023,9	35 798,6	1 424,6	4,0	37 223,2

3) Ressources extrabudgétaires

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (prévisions)	Changements	Pourcentage	2024 (prévisions)
A. Direction exécutive et gestion	219,2	2 383,8	–	–	2 383,8
B. Programme de travail					
1. Stratégie et innovations technologiques	3 331,2	3 394,9	(552,7)	(16,3)	2 842,2
2. Appui aux opérations	44 066,8	45 329,1	(1 973,5)	(4,4)	43 355,6
3. Solutions institutionnelles	18 960,9	15 745,2	–	–	15 745,2
Total partiel (B)	66 358,9	64 469,2	(2 526,2)	(3,9)	61 943,0
Total partiel (3)	66 578,1	66 853,0	(2 526,2)	(3,8)	64 326,8
Total	152 325,9	156 077,5	(546,6)	(0,4)	155 530,9

Tableau 29C.17

Vue d'ensemble : postes proposés pour 2024, par source de financement, composante et sous-programme

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2023	Changements			Total	Effectif proposé pour 2024
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Direction exécutive et gestion	19	–	–	–	–	19
B. Programme de travail		–	–	–	–	
1. Stratégie et innovations technologiques	36	–	–	–	–	36
2. Appui aux opérations	73	–	–	–	–	73
3. Solutions institutionnelles	54	–	–	–	–	54
Total partiel (B)	163	–	–	–	–	163
Total partiel (1)	182	–	–	–	–	182

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2023 (prévisions)	Changements	2024 (prévisions)
B. Programme de travail			
1. Stratégie et innovations technologiques	4	–	4
2. Appui aux opérations	27	–	27
3. Solutions institutionnelles	21	–	21
Total partiel (B)	52	–	52
Total partiel (2)	52	–	52

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	2023 (prévisions)	Changements	2024 (prévisions)
B. Programme de travail			
1. Stratégie et innovations technologiques	–	–	–
2. Appui aux opérations	14	(2)	12
3. Solutions institutionnelles	–	–	–
Total partiel (B)	14	(2)	12
Total partiel (3)	14	(2)	12
Total	248	(2)	246

Tableau 29C.18

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes

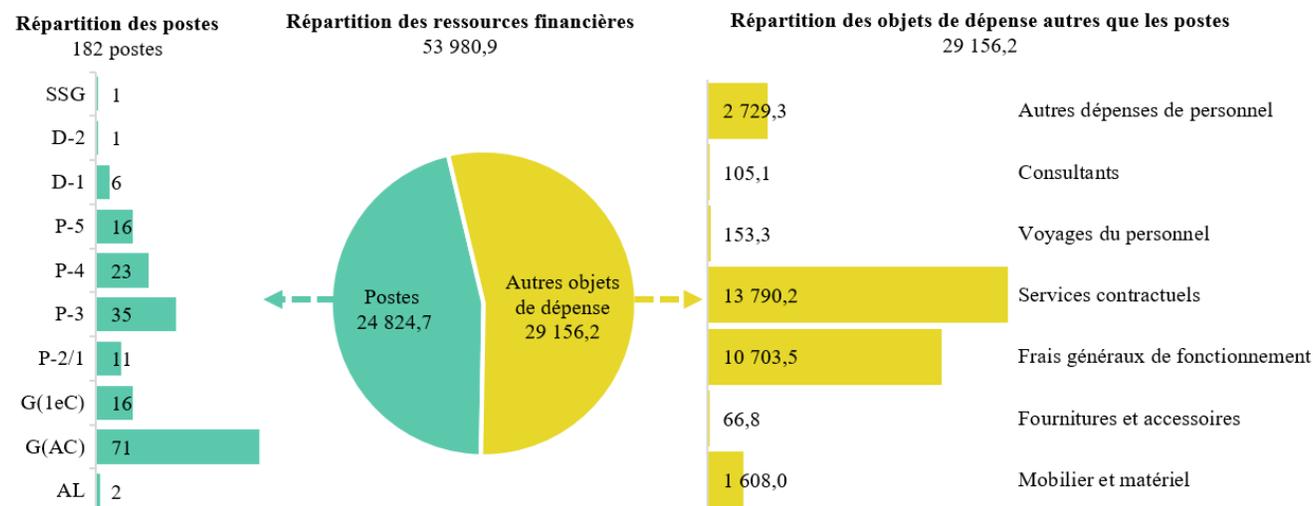
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	25 374,4	24 824,7	–	–	–	–	–	24 824,7
Autres objets de dépense	26 349,6	28 601,2	(85,7)	49,8	590,9	555,0	1,9	29 156,2
Total	51 724,0	53 425,9	(85,7)	49,8	590,9	555,0	1,0	53 980,9
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		93	–	–	–	–	–	93
Agents des services généraux et des catégories apparentées		89	–	–	–	–	–	89
Total		182	–	–	–	–	–	182

Figure 29C.V

Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

29C.62 Comme le montre le tableau 29C.16 1), les changements entraînent une diminution nette de 85 700 dollars, qui s'explique comme suit :

Sous-programme 2 (Appui aux opérations). La diminution au titre des services contractuels tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2023 qui visaient à faciliter l'exécution de mandats nouveaux ou élargis en application de la résolution [77/248](#) de l'Assemblée générale en 2023.

Nouveaux mandats et mandats élargis

29C.63 Comme le montre le tableau 29C.16 1), les changements entraînent une augmentation nette de 49 800 dollars, qui s'explique comme suit :

Sous-programme 2 (Appui aux opérations). L'augmentation au titre des services contractuels tient au fait qu'il faut financer en 2024 les nouveaux mandats et les mandats élargis approuvés par l'Assemblée générale sur les sujets suivants : nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace (4 700 dollars ; résolution [77/250](#)) ; crimes contre l'humanité (9 400 dollars ; résolution [77/249](#)) ; Sommet de l'avenir (27 800 dollars ; résolution [76/307](#)) ; transparence dans le domaine des armements (7 900 dollars ; résolution [77/69](#)).

Autres changements

29C.64 Comme le montre le tableau 29C.16 1), les changements entraînent une augmentation nette de 590 900 dollars. Ils se répartissent comme suit :

- a) **Direction exécutive et administration.** L'augmentation de 16 900 dollars est imputable à l'effet combiné des facteurs suivants :
 - i) La diminution des prévisions de dépenses relatives aux autres dépenses de personnel (10 900 dollars) en raison des mesures prises pour réduire les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit en limitant les réunions aux heures de travail officielles ;
 - ii) Une augmentation des prévisions de dépenses relatives voyages (27 800 dollars) imputable à l'augmentation des besoins en voyages liés à l'évaluation du modèle et des capacités des services informatiques dans les bureaux hors Siège et les commissions régionales ;
- b) **Sous-programme 1 (Stratégie et innovations technologiques).** L'augmentation de 861 100 dollars est imputable à l'effet combiné des facteurs suivants :
 - i) Une augmentation des prévisions de dépenses relatives aux autres dépenses de personnel (945 900 dollars) pour six emplois de temporaire (autre que pour les réunions) afin de renforcer la sécurité de l'informatique et des communications, comme expliqué dans le rapport du Secrétaire général sur le plan d'équipement ([A/77/519](#)) ;
 - ii) Une diminution des prévisions de dépenses relatives aux frais de voyage (18 300 dollars) grâce à un recours accru à la vidéoconférence lorsque cela est possible ;
 - iii) Une diminution liée à l'optimisation des services contractuels (66 500 dollars) ;
- c) **Sous-programme 2 (Appui aux opérations).** La diminution de 180 000 dollars est imputable à l'effet combiné des facteurs suivants :
 - i) Une diminution des prévisions de dépenses relatives aux frais de voyage (6 600 dollars) grâce à un recours accru à la vidéoconférence lorsque cela est possible ;
 - ii) Une diminution des prévisions de dépenses relatives aux frais généraux de fonctionnement (218 400 dollars) en raison de la baisse prévue des dépenses résultant de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, qui est compensée en partie par une augmentation au titre des services contractuels pour les services de conférence qui devraient être proposés dans les futurs états des incidences sur le budget-programme, compte tenu des tendances récentes (45 000 dollars) ;

- d) **Sous-programme 3 (Solutions institutionnelles)**. La baisse de 107 100 dollars tient à :
- i) Une diminution des prévisions de dépenses relatives aux frais de voyage (2 900 dollars) grâce à un recours accru à la vidéoconférence lorsque cela est possible ;
 - ii) Une diminution liée à l'optimisation des services contractuels (104 200 dollars).

Quotes-parts hors budget ordinaire

- 29C.65 Comme le montrent les tableaux 29C.16 2) et 29C.17 2), les quotes-parts hors budget ordinaire s'élèvent à 37 223 200 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer les services d'appui informatique destinés aux opérations de maintien de la paix. Grâce à ces ressources, le Bureau continue de mener des activités importantes, qui auront une incidence directe sur l'efficacité et l'efficience des opérations de maintien de la paix.
- 29C.66 L'augmentation prévue de 1 424 600 dollars s'explique principalement par l'achat prévu de licences de logiciels en lien avec la migration de la base de données Umoja d'un environnement virtualisé à un environnement non virtualisé, à la réduction du risque de perte de données et à la solution SAP dans le cloud utilisée pour les activités de la chaîne d'approvisionnement ; elle est compensée en partie par une baisse du nombre de postes due principalement à l'augmentation des taux de vacance.

Ressources extrabudgétaires

- 29C.67 Comme le montrent les tableaux 29C.16 3) et 29C.17 3), les ressources extrabudgétaires se chiffrent à 64 326 800 dollars. Ces ressources, qui comprennent des fonds provenant des entités clientes du Siège de l'ONU, des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, ainsi que des contributions volontaires, s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services informatiques de base comprenant la messagerie électronique, des outils de collaboration et de communication, l'accès au réseau, des services téléphoniques, des services d'assistance, des logiciels de bureautique et des progiciels. Il s'agirait notamment de mettre au point et de déployer des solutions sur mesure qui faciliteraient l'exécution des mandats des départements et bureaux organiques, comme les solutions qui permettent d'assurer la protection et la sécurité du personnel des Nations Unies, la formation du personnel en tenue, le déploiement rapide, et des capacités de diffusion d'informations et d'analyse des données.
- 29C.68 La diminution prévue de 2 526 200 dollars s'explique principalement par l'expiration de trois subventions à l'appui de projets de télémédecine, d'exploration de données et d'analyse radio, à l'achèvement du projet de démarrage de mission financé par une subvention se terminant fin 2023 et à la finalisation du projet d'échange de données sur la paix et la sécurité se terminant en juillet 2023 et des projets avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) qui se terminent en juin 2024.
- 29C.69 Les ressources extrabudgétaires sont placées sous le contrôle du Bureau de l'informatique et des communications, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

Direction exécutive et administration

- 29C.70 La composante Direction exécutive et administration comprend le Bureau du Sous-secrétaire général chargé de l'informatique et des communications et la Section de la gestion des grands projets. Dans ses résolutions [69/262](#), [70/248](#) et [71/272](#) B, l'Assemblée générale a réaffirmé et renforcé l'autorité centrale du Directeur général de l'informatique pour tout ce qui touche à la sécurité informatique et à l'orientation générale et à l'efficacité des activités menées dans les domaines de l'informatique et des communications dans l'Organisation.

- 29C.71 Les attributions de la composante Direction exécutive et administration sont les suivantes :
- a) Assurer la direction stratégique centrale s'agissant de la conception et de la fourniture des services informatiques et des services de communication dans l'ensemble de l'Organisation ;
 - b) Planifier et coordonner ces services dans l'ensemble du Secrétariat, y compris pour les progiciels intégrés et les infrastructures, en vue de garantir la cohérence et la coordination des travaux menés dans les domaines de l'information et des communications par le Secrétariat et par les fonds, programmes et institutions spécialisées ;
 - c) Assurer la planification et la gestion stratégiques globales, et coordonner les travaux des unités administratives relevant directement du Bureau.
- 29C.72 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Bureau de l'informatique et des communications incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2024, il continuera de mettre des solutions à la disposition des départements et des bureaux pour les aider à atteindre les objectifs de développement durable et privilégiera des solutions de type cloud de façon à réduire l'impact environnemental de ses centres informatiques.
- 29C.73 On trouvera dans le tableau 29C.19 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Bureau continue de s'efforcer de se conformer pleinement aux directives relatives aux délais d'achat des billets et a pris des mesures pour que les billets d'avion soient achetés le plus tôt possible. Les demandes d'autorisation de voyage qui ne respectent pas le délai de deux semaines sont transmises au Chef du Bureau pour validation des justifications, avant de faire l'objet d'un dernier examen et d'être approuvées. Le taux de conformité a plus que doublé depuis 2020, résultat partiellement imputable à ces mesures.

Tableau 29C.19
Respect des délais
 (En pourcentage)

	2020 (taux effectif)	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux prévu)	2024 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	s.o.	s.o.	s.o.	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	33	63	72	100	100

- 29C.74 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 3 109 500 dollars et font apparaître une augmentation de 16 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 29C.64 des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29C.20 et la figure 29C.VI.

Tableau 29C.20

Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes

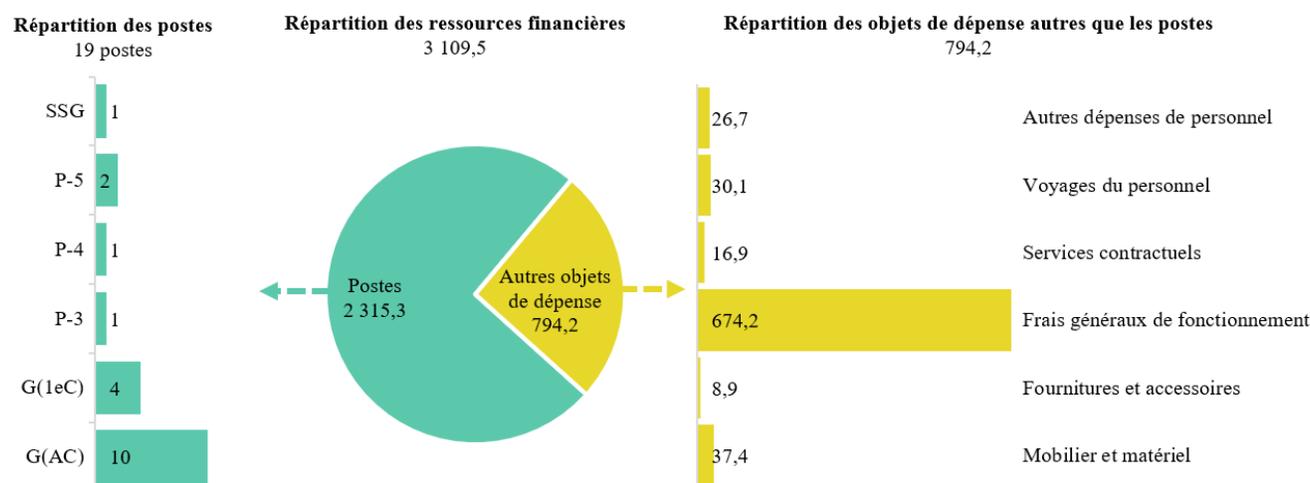
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	2 139,6	2 315,3	–	–	–	–	–	2 315,3	
Autres objets de dépense	714,7	777,3	–	–	16,9	16,9	2,2	794,2	
Total	2 854,3	3 092,6			16,9	16,9	0,5	3 109,5	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	–	–	–	–	–	5	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		14	–	–	–	–	–	14	
Total		19	–	–	–	–	–	19	

Figure 29C.VI

Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

29C.75 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour cette composante devrait s'élever à 47 300 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer les voyages liés aux missions et activités de maintien de la paix.

Ressources extrabudgétaires

29C.76 Le montant des ressources extrabudgétaires pour cette composante devrait s'élever à 2 383 800 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à promouvoir le Bureau de la gestion des projets et les activités dont les priorités pourraient être revues

par le Bureau du Sous-Secrétaire général et Directeur général de l'informatique et des communications.

Programme de travail

Sous-programme 1 Stratégie et innovations technologiques

29C.77 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 11 468 500 dollars et font apparaître une augmentation nette de 861 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 29C.64 des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29C.21 et la figure 29C.VII.

Tableau 29C.21

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes

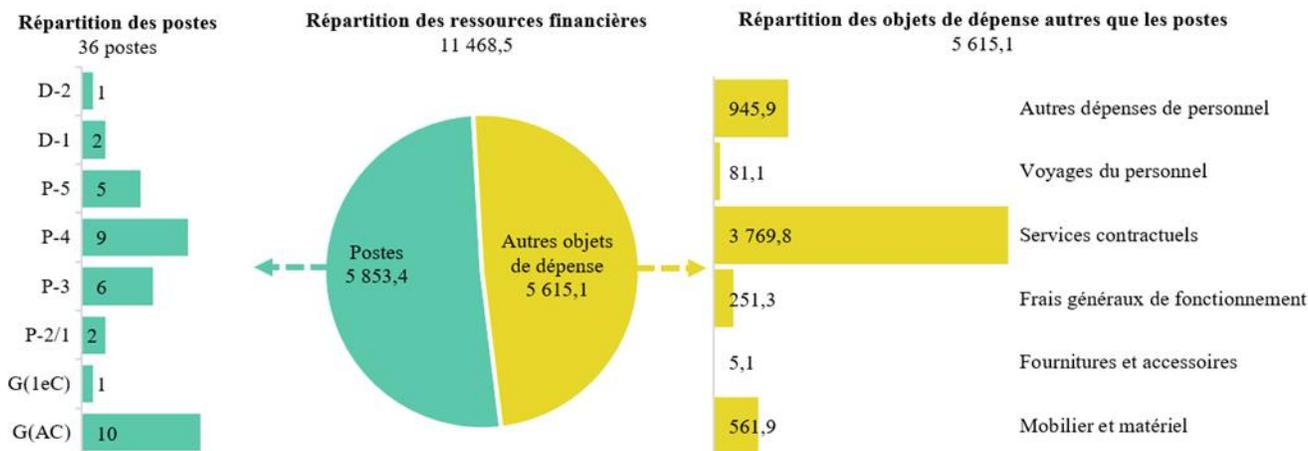
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	5 637,6	5 853,4	–	–	–	–	–	5 853,4
Autres objets de dépense	4 253,6	4 754,0	–	–	861,1	861,1	18,1	5 615,1
Total	9 891,2	10 607,4	–	–	861,1	861,1	8,1	11 468,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		11	–	–	–	–	–	11
Total		36	–	–	–	–	–	36

Figure 29C.VII

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

29C.78 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour le sous-programme devrait s'élever à 2 352 500 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à renforcer la sécurité informatique pour protéger le matériel informatique et les outils de communications des cybermenaces, ainsi qu'à continuer de soutenir l'élaboration d'un cadre d'architecture de données intégré qui soutient les activités des missions grâce aux technologies et aux données. La diminution de 64 000 dollars qui est prévue tient principalement à des taux de vacance plus élevés.

Ressources extrabudgétaires

29C.79 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 2 842 200 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services intégrés qui faciliteront le transfert efficace et sécurisé des données entre les systèmes, en application des directives données dans le cadre de la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données. De plus, elles serviront à étendre le déploiement de la technologie existante visant à soutenir les activités de base du Secrétariat par l'intégration des solutions technologiques émergentes avec des systèmes qui tirent le meilleur parti des informations et des données structurées et non structurées, et à assurer la conformité avec les normes, l'architecture et la sécurité en matière d'informatique et de communications. La plateforme d'intelligence artificielle conversationnelle de l'ONU est en cours de déploiement : elle sera intégrée à de nombreux systèmes et sources de données et rendue multilingue et accessible. Le Bureau se servira des ressources extrabudgétaires pour répondre à la demande croissante concernant l'intelligence artificielle conversationnelle et les technologies novatrices qui y sont associées (dialogueur Alba).

29C.80 La diminution de 552 700 dollars qui est proposée tient principalement à la finalisation du projet d'échange de données sur la paix et la sécurité en juillet 2023 et à la fin des projets avec l'UNICEF et l'ONUDI en juin 2024.

**Sous-programme 2
Appui aux opérations**

29C.81 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 23 948 500 dollars et font apparaître une diminution de 215 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 29C.62 à 29C.64 des explications sur la diminution qui est

proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29C.22 et la figure 29C.VIII.

Tableau 29C.22

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

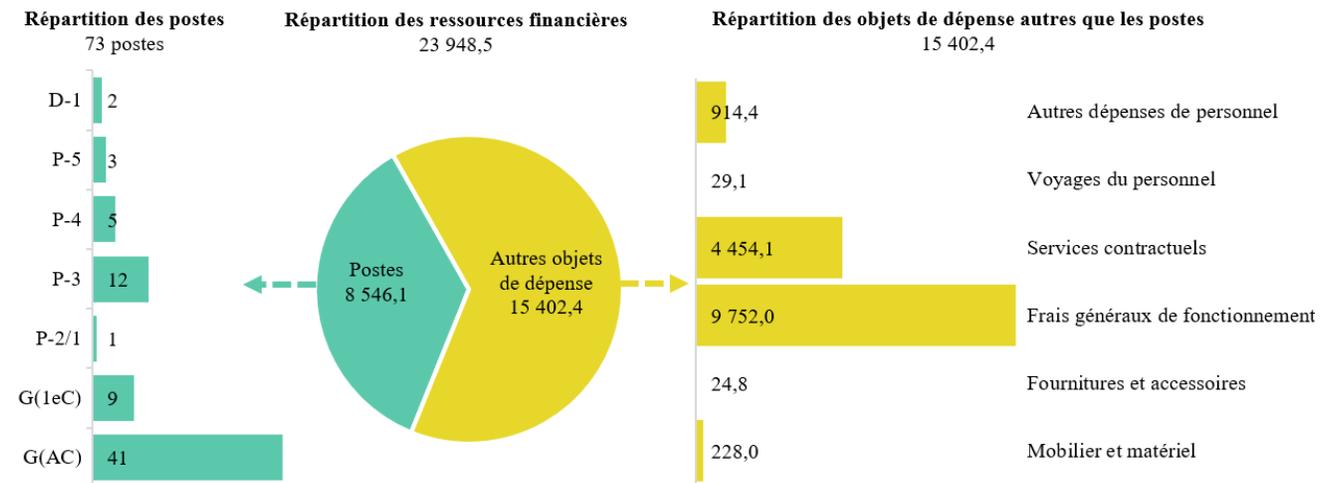
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	9 219,6	8 546,1	–	–	–	–	–	8 546,1
Autres objets de dépense	14 794,8	15 618,3	(85,7)	49,8	(180,0)	(215,9)	(1,4)	15 402,4
Total	24 014,4	24 164,4	(85,7)	49,8	(180,0)	(215,9)	(0,9)	23 948,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		23	–	–	–	–	–	23
Agents des services généraux et des catégories apparentées		50	–	–	–	–	–	50
Total		73	–	–	–	–	–	73

Figure 29C.VIII

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

29C.82 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour le sous-programme devrait s'élever à 19 627 100 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à continuer de faciliter et de coordonner la fourniture de services liés aux infrastructures et aux opérations dans les missions de maintien de la paix et au Département des opérations de paix, de financer les services hybrides de type cloud sous-tendant les visioconférences et les réunions virtuelles et d'appuyer les applications des opérations de maintien de la paix. L'augmentation de 995 700 dollars qui est proposée tient principalement à une augmentation des

ressources nécessaires à la maintenance d'Umoja ; elle est compensée en partie par une baisse des dépenses prévues au titre des postes, comme indiqué au paragraphe 29C.66 ci-dessus.

Ressources extrabudgétaires

- 29C.83 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 43 355 600 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services informatiques de base comprenant des outils et applications de collaboration, un accès au réseau et des services d'assistance pour les applications institutionnelles. Ces coûts comprennent également les frais d'hébergement des systèmes propres à tel ou tel département qui sont hébergés dans le centre informatique du Siège, à New York. Les ressources extrabudgétaires permettraient : a) de financer le déploiement rapide de moyens de communication en cas de crise ; b) d'apporter aux utilisateurs des missions de maintien de la paix un appui axé sur les outils et les applications de messagerie et de collaboration ; c) de faciliter la mise au point d'un réseau de données sécurisé appartenant à l'ONU ; d) d'optimiser les infrastructures centrales servant à l'hébergement à Brindisi (Italie), Valence (Espagne) et New York de systèmes essentiels pour les opérations sur le terrain.
- 29C.84 La diminution de 1 973 500 dollars qui est proposée tient principalement à l'expiration de trois subventions à l'appui de projets de télémédecine, d'exploration de données et d'analyse radio et à l'achèvement du projet de démarrage d'une mission financé par une subvention se terminant à la fin de 2023.

Sous-programme 3 Solutions institutionnelles

- 29C.85 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 15 454 400 dollars et font apparaître une diminution de 107 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 29C.64 des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29C.23 et la figure 29C.IX.

Tableau 29C.23

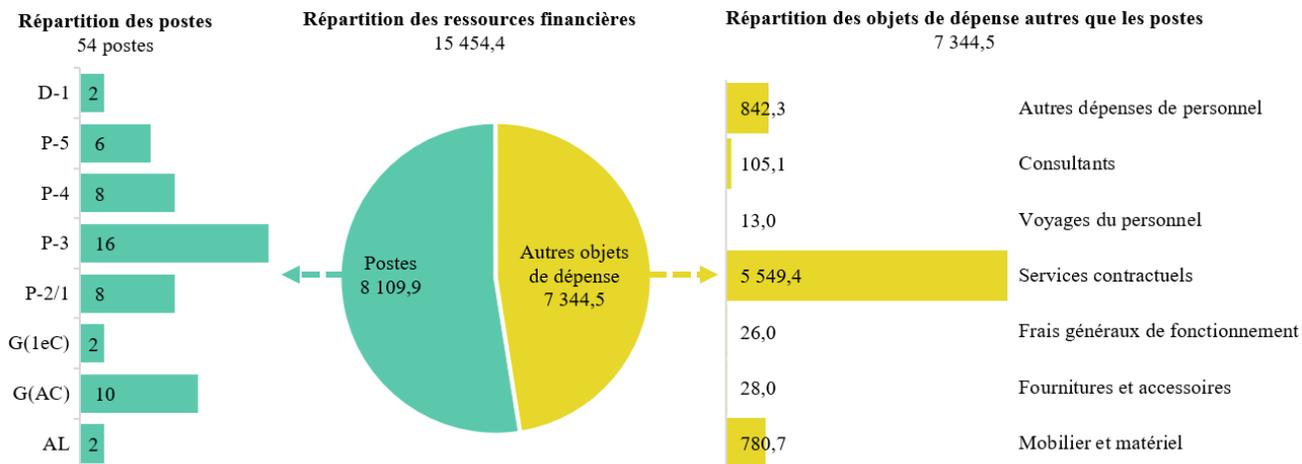
Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	8 377,6	8 109,9	–	–	–	–	–	–	8 109,9
Autres objets de dépense	6 586,5	7 451,6	–	–	(107,1)	(107,1)	(1,4)	7 344,5	
Total	14 964,0	15 561,5	–	–	(107,1)	(107,1)	(0,7)	15 454,4	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		40	–	–	–	–	–	–	40
Agents des services généraux et des catégories apparentées		14	–	–	–	–	–	–	14
Total		54	–	–	–	–	–	–	54

Figure 29C.IX
Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

29C.86 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour le sous-programme devrait s'élever à 15 196 300 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à développer puis appuyer des applications informatiques grâce auxquelles les opérations de maintien de la paix pourront être soutenues depuis le Siège. L'augmentation de 445 600 dollars tient principalement au fait qu'il est prévu d'acheter des licences de logiciel, essentiellement en raison du passage de la base de données Umoja d'un environnement virtualisé à un environnement non virtualisé, et que des dépenses sont prévues pour atténuer le risque de perte de données et financer la solution SAP en nuage de gestion des activités de la chaîne d'approvisionnement.

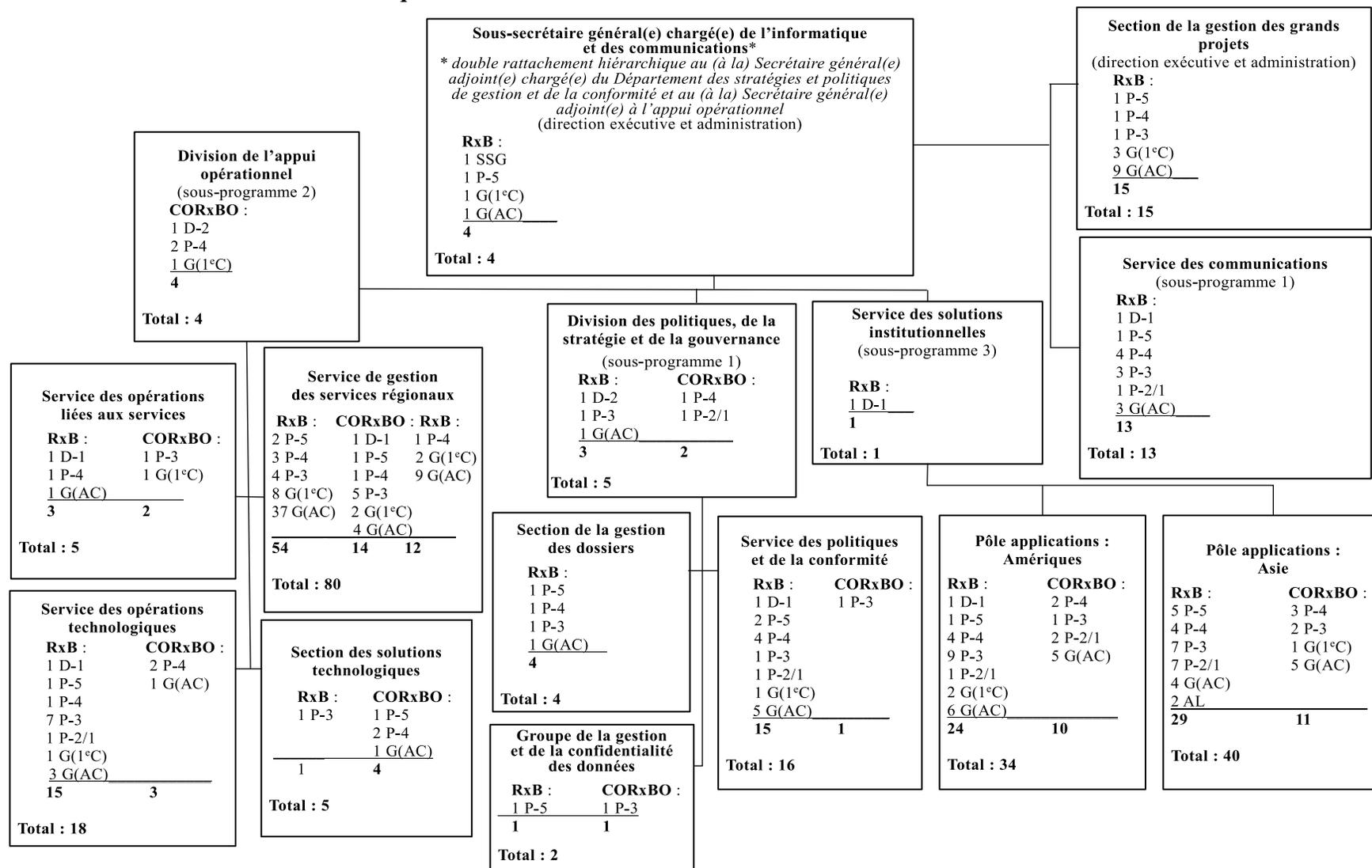
Ressources extrabudgétaires

29C.87 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 15 745 200 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à développer et appuyer des solutions informatiques destinées au maintien de la paix sur le terrain qui contribueront à assurer la sûreté et la sécurité du personnel des entités des Nations Unies et aideront les départements organiques à exécuter leur mandat.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2024

Bureau de l'informatique et des communications



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

[A/77/7](#)

Le Comité consultatif réaffirme que le Secrétaire général devrait continuer de s'attacher à rationaliser les sites Web en vue de réduire les coûts et de minimiser l'exposition aux risques de sécurité et compte que des informations détaillées sur les résultats obtenus seront données dans le prochain projet de budget (voir également [A/76/7](#) et [A/76/7/Corr.1](#), par. VIII.65). Il compte également que la nouvelle stratégie Informatique et communications comprendra des informations complètes sur les plans de rationalisation des sites Web et des comptes institutionnels sur les médias sociaux, en particulier en ce qui concerne le respect des consignes relatives au budget, à la sécurité, à l'accessibilité et au multilinguisme (par. VIII.75).

Le Comité consultatif estime que les informations concernant les ressources extrabudgétaires manquent de clarté et ne sont pas suffisamment détaillées et recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer systématiquement dans les projets de budget une ventilation plus fine des ressources extrabudgétaires et des données claires sur les montants recouverts, notamment en ce qui concerne les services informatiques fournis aux entités clientes et les montants concernés (par. VIII.79).

Le Bureau de l'informatique et des communications continue de soutenir les efforts de rationalisation des sites Internet en mettant à disposition la plateforme de gestion des contenus, qui couvre les cinq domaines suivants : accessibilité pour les personnes handicapées, multilinguisme, normes technologiques, sécurité et identité visuelle de l'Organisation.

Les principaux sites Web relevant de l'URL www.un.org, qui utilisent différentes technologies anciennes, seront transférés vers la plateforme. De plus, la plateforme est accessible à toutes les entités auteurs du Secrétariat, ce qui simplifie la création et la maintenance des futurs sites Web : il n'est pas nécessaire de disposer de compétences techniques de développement Web, en interne ou dans les départements.

On trouvera des informations détaillées dans le rapport sur l'exécution du budget de 2022.